



Monsieur le Président de la République, Mesdames, Messieurs les élus, ET SI ON FAISAIT LA PAIX ?

Toulouse, le 18 juin 2020.

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Sénateurs,
Mesdames, Messieurs les Députés,

L'Abeille est apparue sur Terre il y a plus de 100 millions d'années, les papillons ont commencé leurs battements d'ailes il y a 150 millions d'années, les grenouilles sautaient déjà il y a 200 millions d'années, Homo sapiens est quant à lui apparu il y a 0,3 million ... d'années.

Depuis 1850, l'humanité est entrée dans l'Anthropocène : période où l'empreinte de l'Homme sur la Terre est hautement significative. La rupture des équilibres naturels est patente de décennies en décennies et de quinquennat en quinquennat.

La littérature scientifique ne cesse de nous informer de données sinistres devenues des faits divers : plus de 90 % des éléphants d'Afrique disparus en un siècle, 60 % des oiseaux marins disparus entre 1950 et 2010, 75 % d'insectes volants disparus en Allemagne depuis 1990. Les abeilles domestiques en France connaissent des mortalités allant de 40 à 80 % par an. C'est uniquement par le travail quotidien des apiculteurs reconstituant avec minutie et courage leur cheptel décimé, que notre souveraineté alimentaire est toujours possible. Les apiculteurs auront-ils une légion d'honneur ?



- Comment les élus de la Nation française, peuvent-ils laisser faire ce carnage ?
- Comment les élus de la République peuvent-ils utiliser toutes les pirouettes juridiques pour offrir des occasions de business supplémentaires aux industriels des pesticides et autres perturbateurs endocriniens ?
- Comment la France peut-elle produire des pesticides interdits sur son sol, mais les vendre aux pays les plus vulnérables ?
- Comment la France, peut-elle avoir une agence (l'ANSES) juge et partie, dépourvue de vigie déontologique ?
- Qui payera pour la restauration de la biodiversité et pour notre santé ? Les conséquences sont-elles financièrement réparables ?

Il y a 5 ans, le Syndicat des Apiculteurs d'Occitanie était reçu avec d'autres ONG (dont la Fondation Nicolas Hulot et la Fédération des Agriculteurs Bio) au Ministère de l'Environnement pour déposer une pétition citoyenne demandant la protection des pollinisateurs.

Depuis les paramètres ont évolué, des avancées ont été acquises mais au prix de luttes incroyables, comme pour l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, alors que le seul bon sens et l'indépendance d'esprit des élus en responsabilités aurait dû suffire.

Mais sans volonté sincère et une vigilance permanente, les mêmes causes produiront les mêmes effets continuellement. Un aggiornamento immédiat de la politique agricole et environnementale est une nécessité absolue.

Aujourd'hui le gouvernement répond à la problématique des pesticides en proposant des chartes départementales de concertation. Les industriels des pesticides et leurs complices politiques, de plus en plus rares, peuvent-ils rêver mieux ? La concertation est ici une triste excuse au manque de courage politique nécessaire.

De plus, cette attitude ne fait que dresser des citoyens contre des agriculteurs dépendant de l'agrochimie. Le temps des pesticides chimiques est révolu et ce n'est ni à l'agriculteur, ni au citoyen de résoudre ce problème.

Vous élus de la Nation, par des textes de loi, par des règlements, par des directives et par vos choix sur la commande publique, vous pouvez et devez stopper immédiatement cette folie ! Et soutenir nos agriculteurs qui en ont bien besoin ! Agissez maintenant !

Quel que soient vos responsabilités politiques, nous vous invitons à entrer en résistance en stoppant cette destruction massive de la Nature.

Comme le Général en son temps, nos moyens sont limités, mais grâce à l'aide de nombreux apiculteurs et citoyens français, nous nous engageons, à envoyer à chacun d'entre vous des courriers contenant 20g d'abeilles mortes avec nos doléances. Les élus qui nous signaleraient des actions concrètes en faveur de la biodiversité avec une constance dans leurs décisions en faveur de la paix pour l'environnement recevront quant à eux des graines de fleurs mellifères, afin de disséminer le pollen de leurs bonnes actions.

Depuis l'Abeille du 18 juin 2016, cinq années de combats acharnés se sont écoulés et les pertes de biodiversité sont colossales.

Par ce courrier, nous vous invitons à cesser toutes hostilités en co-signant le traité Paix entre l'Homme et la Nature.

Demain, comme aujourd'hui, nous maintiendrons la communication avec vous, dans l'espérance et par la nécessité absolue d'agir ensemble et dès maintenant.

Olivier Fernandez,
Président du Syndicat des Apiculteurs d'Occitanie

Copie à Mesdames, Messieurs les Maires des villages et villes de France.

Syndicat des Apiculteurs d'Occitanie :

Le Syndicat des Apiculteurs d'Occitanie est une structure dynamique et volontairement engagée qui regroupe en son sein une salariée, un conseil d'administration d'une douzaine de personnes et 500 adhérents apiculteurs. Au-delà des cours d'apiculture dispensés auprès de deux cents débutants et confirmés chaque année, il organise des réunions mensuelles d'information et de vulgarisation sur l'apiculture et plus globalement la protection de la biodiversité.

Actif et militant, le Syndicat des Apiculteurs d'Occitanie est un acteur incontournable de la filière apicole en Occitanie, présent sur Facebook, Instagram et Twitter et qui suit au travers d'une veille internet, l'actualité apicole qu'il contribue également à animer sur la toile.



Syndicat des Apiculteurs d'Occitanie

SIRET 793 176 850 00022- APE 9412Z

www.apiculteurs-occitanie.fr



Instagram



TRAITE DE PAIX ENTRE L'HOMME ET LA NATURE

18 JUIN 2020

75 ANS APRÈS AVOIR FAIT LA PAIX ENTRE LES HOMMES, CES DERNIERS CONSCIENTS DE LEUR GUERRE INUTILE, DANGEREUSE, ÉPUISANTE & COÛTEUSE ENVERS LA NATURE, ONT DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

Nous soussignés, agissant en responsabilité déclarons par la présente que nous décidons de déclarer la PAIX A L'ENVIRONNEMENT. En respectant la terre, la mer et l'air qui sont à cette date malmenés par l'action de l'Homme.

Pour notre santé, pour nos générations futures et pour la paix dans le monde,

je m'engage Mme/M.....

élu(e) de

aux fonctions de

en date du

à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour faire respecter cet engagement solennel.

Signature